



Date de création

2016 pour le groupe
2016 pour le CETA

Nombre d'exploitations et d'apiculteur.trices :

12 apiculteur.trices et 10 exploitations
(adhérent.es ou non à l'ADA Occitanie)

Objectifs du groupe :

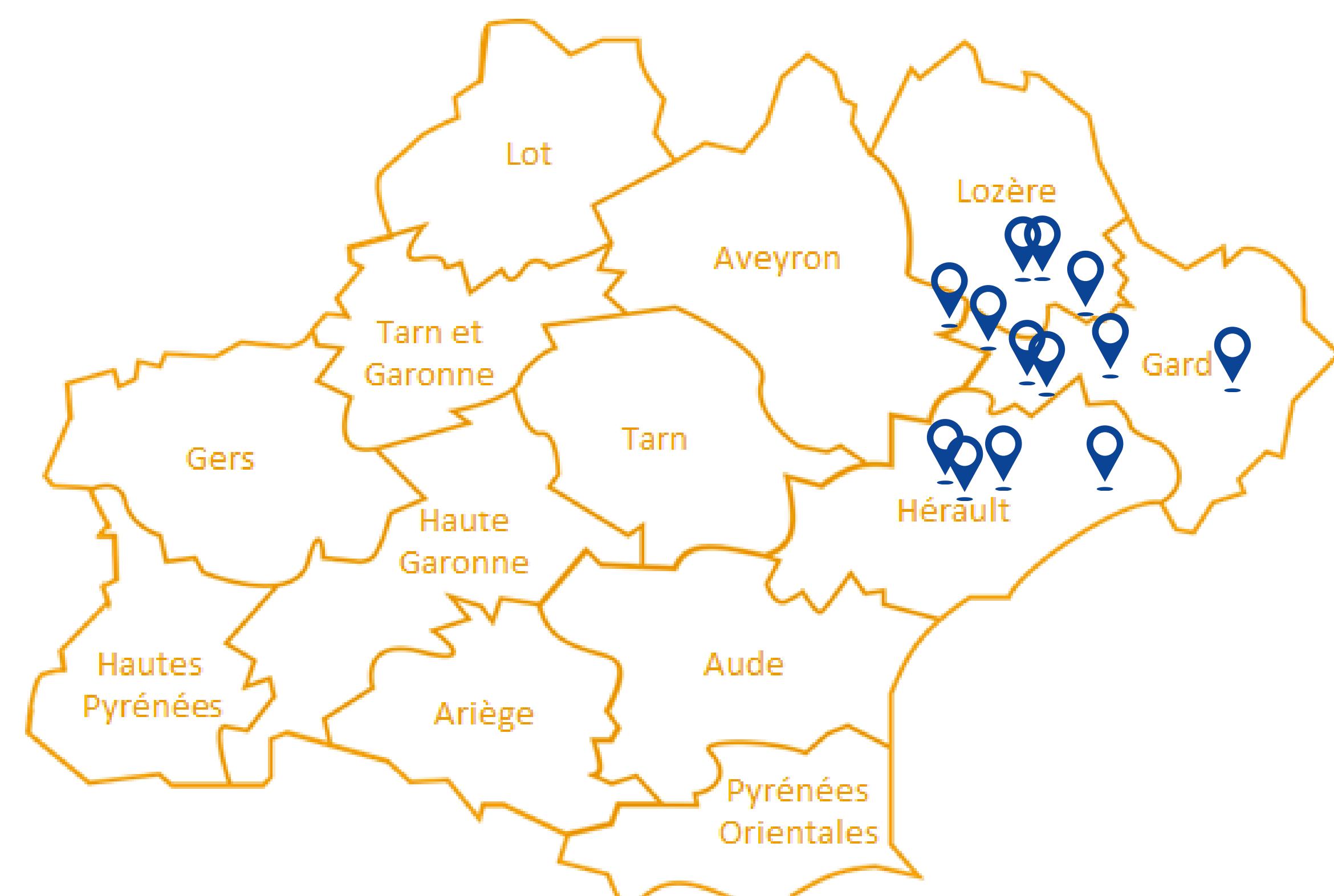
Durabilité de l'apiculture et autonomie de l'abeille en milieu changeant.
Maintien de lignées, sélection non raciale, rusticité

Style de production :

Producteur.trices de miel et éleveur.euses de reines

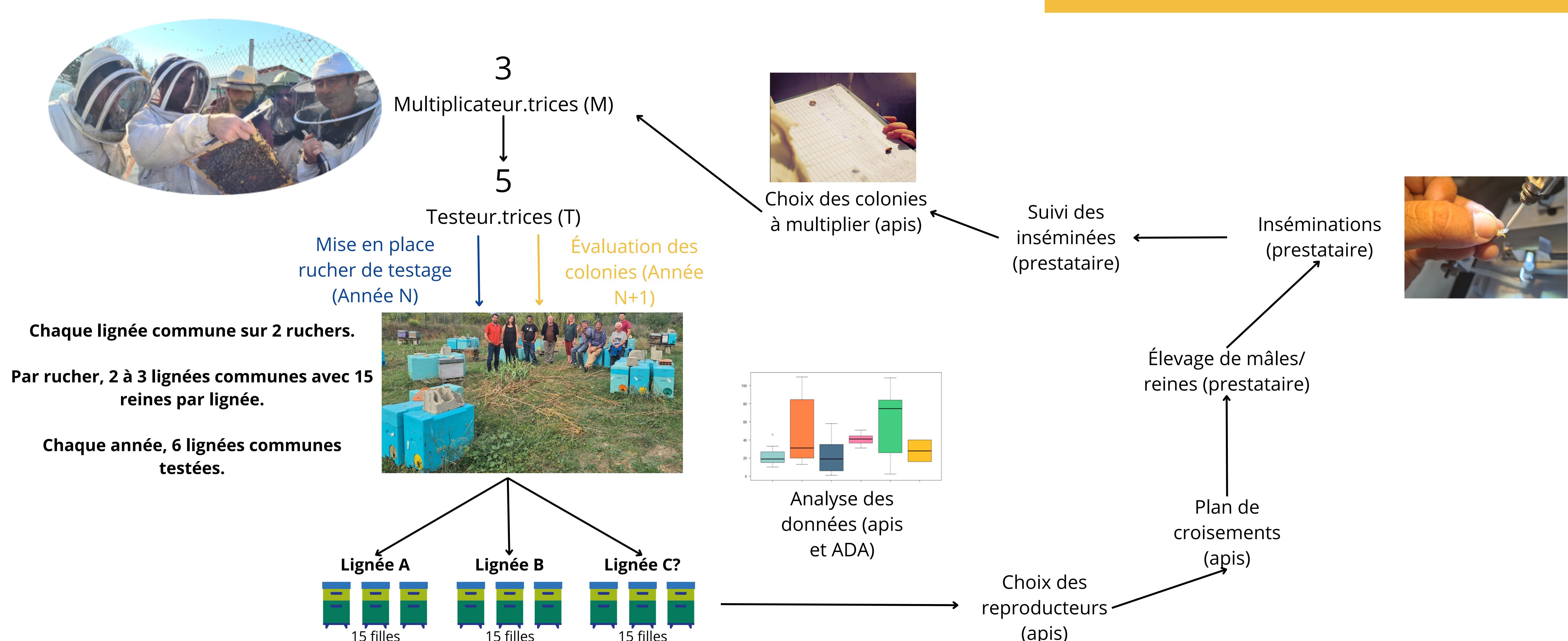
Status :

CETA (Centres d'Études Techniques Agricoles)
Reconnu comme GIEE (Groupement d'intérêt Économique et Environnemental) depuis 2017



Évaluation des performances

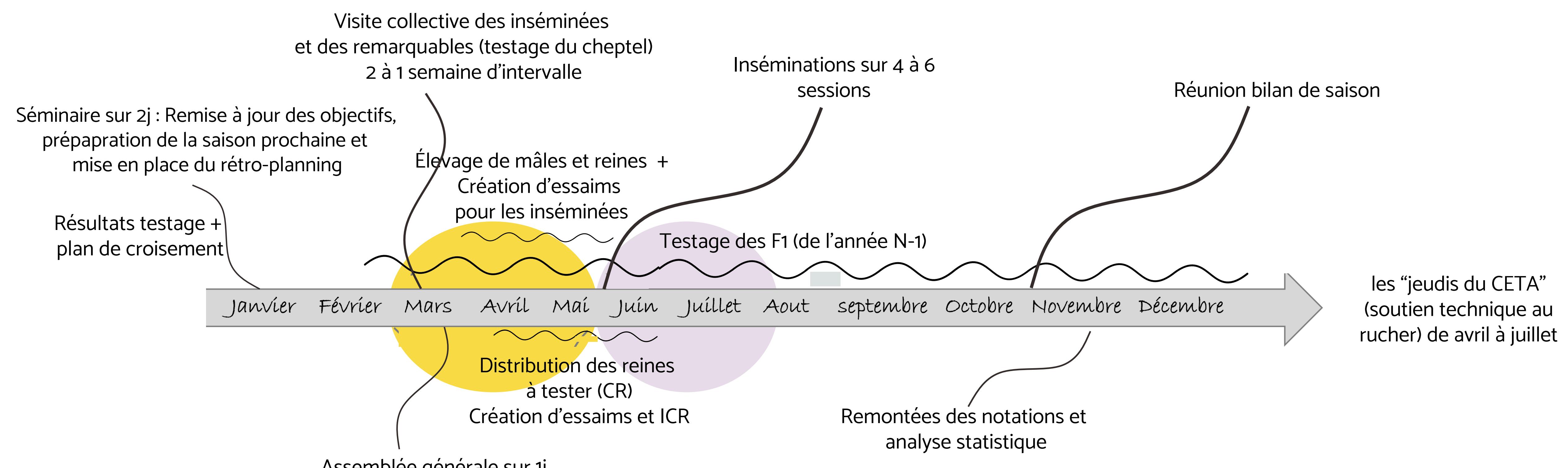
Cotisations à hauteur de 500€/apiculteur.trice
+ 650€ droit d'entrée au CETA (1ère année)



Critères de sélection

Production de miel (kg)	Consommation hivernale (poids entrées/sorties hiver en kg)	Rusticité (L sirop distribué)	Comportement hygiénique (Pin-test à 4h sur les souches)	Douceur (1 à 4)	Essaimage (0 à 2)	Sanitaire (notation des maladies)
-------------------------	--	-------------------------------	---	-----------------	-------------------	-----------------------------------

Organisation :



Diffusion de la génétique :

Répartition des F1 créées sur les exploitations

Vente de reines et d'essaïms

Points forts :

Motivations, valeurs et objectifs communs
Un rucher du CETA, un lieu de travail (lycée agricole Gignac)
Diffusion de la génétique du CETA par la vente
Avoir un plan de sélection sur les Fo et F1
Tire les apiculteur vers le haut, gain de technicité

Problématiques :

Soutien technique chronophage pour les adhérents et responsabilités
Acceptation des reines à tester mitigée et taux de réussite insémination variable
Remontées des données de terrain compliquée
Pas d'analyse statistique poussée
Charges liées aux cotisations, aux déplacements, au temps de travail
Manque de financement

Partenariats et accompagnements :

Appui en animation par l'ADA Occitanie
Appui technique par un prestataire (élevage de mâles, de reines et insémination)